

Extrait du Registre des délibérations

Conseil Municipal du 27/03/2024 à 18 h 00

Présents :

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Jacques MEYER, Madame Nadège HORNBECK, Monsieur Philippe DESAINQUENTIN, Madame Geneviève MULLER-STEIN, Monsieur Claude SCHALLER, Monsieur Erick CAKPO, Madame Nadine MUNCH, Monsieur Robert ENGEL, Monsieur Stéphane ROMY, Madame Tania SCHEUER, Madame Marion SENGLER, Madame Oriane HUMMEL, Monsieur Laurent GEYLLER, Monsieur Denis BARTHEL, Madame Birgül KARA, Monsieur Guillaume VETTER-GENOUD, Monsieur Hugo RAPP, Monsieur Denis DIGEL, Madame Frédérique MEYER, Madame Sylvie BERINGER-KUNTZ, Monsieur Yvan GIESSLER, Madame Caroline REYS, Monsieur Bertrand GAUDIN, Madame Sylvia HUMBRECHT

Absents ayant donné procuration :

Madame Cathy OBERLIN-KUGLER donne procuration à Madame Geneviève MULLER-STEIN, Monsieur Eric CONRAD donne procuration à Monsieur Jacques MEYER, Madame Jennifer JUND donne procuration à Madame Nadine MUNCH, Madame Fadimé CALIK donne procuration à Monsieur Claude SCHALLER, Madame Emmanuelle PAGNIEZ donne procuration à Madame Sylvie BERINGER-KUNTZ, Monsieur Jean-Pierre HAAS donne procuration à Monsieur Denis DIGEL

Absents non représentés :

Madame Mathilde FISCHER, Madame Anne BALLAND-EGELE

Location des chasses communales pour la période 2024 à 2033 : Attribution du lot de chasse n° 3, après procédure d'adjudication publique

N° DCM_039_2024

Domaine : Délibération
Sous-domaine : Politique Foncière
Service instructeur : Domaines et Intendance
Rapporteur : Monsieur Denis BARTHEL

Le Conseil Municipal réuni le 22 décembre 2023 a décidé de mettre en œuvre la procédure d'adjudication publique pour l'attribution du lot de chasse n° 3, conformément à l'article 19 du cahier des charges type des chasses communales du Bas-Rhin et de fixer la mise à prix à 5 800 €.

Le Conseil Municipal a agréé, par délibération du 29 février 2024, les candidats suivants, après constat de la commission consultative communale de chasse de la recevabilité des dossiers de candidature :

- la société civile de chasse de l'Ortenbourg 2, représentée par Monsieur Guy JULIEN, siège domicilié à Scherwiller (67750)
- Monsieur Eric FASSEL, domicilié à Schaeffersheim (67150).

L'adjudication publique s'est déroulée le 15 mars 2024.

L'enchère la plus intéressante a été formulée par Monsieur Eric FASSEL dont le montant de l'offre s'élève à 8 800 €.

Au vu des éléments qui précèdent, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer le lot n° 3 à Monsieur Eric FASSEL et d'approuver le contrat de location de la chasse communale correspondant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**après avis favorable
de la Commission Aménagement et Cadre de Vie
réunie le 19/03/2024**

VU

le Code Général des Collectivités Territoriales.

VU *les articles L429-1 et suivants du Code de l'environnement.*

VU *l'arrêté préfectoral du 12 juin 2023 définissant le cahier des charges type relatif à la location des chasses communales du Bas-Rhin pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033.*

VU *la délibération du Conseil Municipal du 22 décembre 2023 portant sur le mode de location du lot n° 3 par voie d'adjudication.*

VU *la délibération du Conseil Municipal du 29 février 2024 portant sur l'adjudication publique de la chasse et l'agrément des candidats pour le lot n° 3.*

VU *le montant de l'enchère de Monsieur Eric FASSEL s'élevant à 8 800 €.*

CONSIDÉRANT l'offre du candidat, Monsieur Eric FASSEL, la plus intéressante.

DÉCIDE d'attribuer le lot n° 3 à :
- Monsieur Eric FASSEL, domicilié à Schaeffersheim (67150).

APPROUVE le contrat de location de la chasse communale du lot n° 3.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat de location de la chasse communale du lot de chasse n° 3.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance

Le Maire

Marcel BAUER

Orianne HUMMEL